

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DES REGIONS
SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2013
A PANTIN**

Début des travaux samedi 16 novembre à 10 h 15

1. APPEL NOMINAL PAR LE SECRETAIRE GENERAL

Présents :

COMITES	PRESENTS
ALSACE	Laurent HORTER
AQUITAINE	Hélène TACHET DES COMBES
AUVERGNE	Denis CADON
BOURGOGNE	Daniel PLANCHE
BRETAGNE	Serge BRUNET
CENTRE	Michel SAUGET
CHAMPAGNE ARDENNE	Jean-Louis STEVENIN
CORSE	Anne-Michèle MELGRANI
COTE D'AZUR	Patrick PEREZ (Vice-Président)
DAUPHINE SAVOIE	Bernard BODON
FRANCHE-COMTE	Jacky VIEVAL
GUADELOUPE	Christian TELCHID
GUYANE	Myrtho MANDE
ILE DE FRANCE	Jean-Jacques BEURRIER
LANGUEDOC ROUSSILLON	Jacky VAYEUR
LIMOUSIN	Armand DUTHEIL
LORRAINE	David WAGNER
LYONNAIS	Denis PERRET
MARTINIQUE	Gabriel LORDINOT

MIDI-PYRENEES	Bernard DALMON
NORMANDIE	Guy DUPONT
NORD PAS DE CALAIS	Francis LUYCE
NOUVELLE CALEDONIE	Céline BRASSEUR
PAYS DE LA LOIRE	Dominique TROCHERIE
PICARDIE	Dominique BERTHE (Trésorier)
POITOU-CHARENTES	Jimmy PERSIGANT
PROVENCE	Raymond TAPPERO
REUNION (LA)	Jean-Claude CAUSSANEL
Louis-Frédéric DOYEZ	Directeur Général
Lionel HORTER	D.T.N.

2. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

*Mes chers Collègues,
Messieurs les Directeurs,*

C'est un réel plaisir que de vous retrouver annuellement à l'occasion du « Conseil des Régions » animé par les 28 présidents présents si on accepte les excuses de mes deux collègues et amis :

- *Henri Wachter souffrant représenté par Dominique Berthe, son Trésorier.*
- *Gilles Sezionale, en déplacement aux USA au motif de l'anniversaire de sa mère, et représenté par Patrick Perez, son Vice Président.*

Il est de tradition de saluer les nouveaux élus depuis notre réunion du dimanche 4 novembre 2012 !

- *Céline Brasseur, Nouvelle Calédonie*
- *David Wagner, Lorraine*
- *Serge Brunet, Bretagne*
- *Armand Dutheil, Limousin*

Et le nouveau DTN, Lionel Horter.

Saluons en particulier l'effort exceptionnel de représentativité pour nos Présidents(e) des régions ultra-marines.

Je ne tiens pas à mobiliser la parole tant l'impressionnant ordre du jour doit nous permettre d'échanger, de discuter, de critiquer même, ou d'amender sur les points relatifs à la politique fédérale et par déclinaison la nôtre.

Force est de constater que les clignotants sont plutôt "au vert" si l'on s'en réfère aux récents bilans affichés au cours de la saison sportive 2012/2013.

- *300 000 licenciés*
- *Championnats du monde à Barcelone – passage du clip*
- *Image valorisante de la natation française (timbres etc ...) mais tout est-il parfait dans le meilleur des mondes possibles (assurément non).*

Je peux d'ailleurs m'en apercevoir lors de mes visites aux assemblées générales de Régions où pendant mes courts passages dans vos territoires.

A cet égard, je m'excuse auprès de ceux à qui je dois répondre négativement en certaines circonstances. C'est juste une question d'emploi du temps.

Ne désespérons de rien car il me reste encore au moins 3 saisons sportives avant la fin de ce présent mandat.

Tous les espoirs sont permis.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter d'excellents travaux.

Je passe la parole à notre Secrétaire Général, ordonnateur de cet ordre du jour mais qui intervient aussi en qualité de Président du Centre.

3. ORGANISATION DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Lionel HORTER commente l'organigramme définitif de la Direction Technique Nationale avec la mise en place de ses quatre adjoints et des Directeurs de disciplines.

Il insiste sur la totale collaboration entre les différentes entités de la Fédération et l'excellence des relations entre les membres du bureau, ceux de la Direction Technique et les salariés.

Il précise que les missions des cadres techniques dans les régions seront évoquées plus tard au cours de cette réunion, mais que les grandes lignes de sa politique tiennent en ces points :

- chacun des cadres doit avoir dans ses missions une part plus ou moins importante de missions nationales afin qu'il puisse rester au contact de la vie fédérale,
- les missions interrégionales doivent disparaître au profit de missions nationales ou régionales afin que l'on clarifie les différentes situations,
- les cadres régionaux sont autorisés à intervenir en entraînement, mais uniquement dans des structures du Parcours d'Excellence Sportive.

Il confirme qu'en collaboration avec le Trésorier et le Directeur financier, le suivi de la convention d'objectif va permettre cette année une utilisation de la quasi-totalité des crédits, ce qui reste une de ses priorités.

L'analyse précise de la situation sportive et de nos forces et faiblesses ayant fait apparaître un niveau insuffisant de notre « relève » en natation course a amené la Direction Technique à lancer un plan « TOKYO 2020 » dont Denis AUGUIN sera chargé du suivi.

Le Président se félicite de la qualité des relations qu'il entretient avec le DTN.

Il précise qu'il va falloir maintenant inclure dans nos activités la promotion des actions en faveur des nageurs handicapés, le Ministère ayant demandé que le haut niveau paralympique soit géré par les fédérations dirigeantes.

Daniel PLANCHE, Jean-Claude CAUSSANEL et Raymond TAPPERO interviennent successivement sur ce dernier point. En réponse, le Président confirme que les épreuves paralympiques devraient en 2020 être incluses dans le programme des Jeux Olympiques et que seul le haut niveau sera concerné, les Fédérations Françaises Handicap et Sport Adapté continueront à gérer le développement de leurs activités.

Hélène TACHET DES COMBES demande confirmation de la suppression des missions interrégionales des cadres techniques en natation synchronisée. Le DTN confirme, l'accent étant mis sur des actions uniquement nationales (équipes de France ou structures du PES).

4. ORGANISATION DU PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE

Le Parcours d'Excellence Sportive a été présenté au Ministère et validé par ce dernier début octobre.

Lionel HORTER reprend l'historique du PES et le blocage intervenu en raison du durcissement des critères d'accès.

Il a donc fallu travailler à la redéfinition de ces critères pour les adapter au niveau de notre natation.

Le DTN présente la nouvelle cartographie des pôles France et Espoirs, en précisant que les structures water-polo restent à valider (probablement pour la rentrée de septembre 2015).

Il souligne les modifications importantes apportées dans la gestion des structures du PES dès cette dernière rentrée :

- Aide financière aux pôles espoirs, prise sur les fonds fédéraux,
- Gestion financière des subventions aux pôles par les comités régionaux,
- Adaptation du versement des aides financières à la réalité du terrain.

Il rappelle enfin que le PES se décline en trois niveaux :

- PES 1 : pôles France
- PES 2 : pôles espoirs
- PES 3 : détection – remontée des informations des informations par les CTS

Hélène TACHET DES COMBES rappelle que la gestion des CREPS sera transférée aux Conseils régionaux à la rentrée 2015.

Denis PERRET demande que la mise en place d'un éventuel pôle plongeon à Lyon soit différée à la rentrée 2015, l'installation en 2014 s'avérant trop problématique.

Gabriel LORDINOT s'interroge sur le soutien fédéral aux pôles Outre-Mer. Les crédits d'état étant impossibles pour ces structures, il conviendrait d'étudier avec bienveillance une aide spécifique à ces structures. Le Président confirme avoir entendu le message.

Guy DUPONT rappelle l'importance du « Grenelle » du water-polo afin qu'il soit possible notamment de redynamiser les échelons les plus locaux. Le Président indique qu'il s'agit d'un report de cette réunion dû à l'arrivée d'un nouveau Directeur de la discipline.

Denis CADON fait part des échanges fructueux qu'il a eus avec le Président de la commission water-polo et le Directeur de la discipline lors du colloque de la Ligue Européenne à Edimbourg. Le travail en cours laisse présager un nouvel essor du water-polo français.

Le Directeur Général confirme la volonté d'ouverture et de conquête des nouveaux dirigeants du water-polo avec l'étude de mise en place d'animations estivales. Le « Grenelle » devrait s'organiser (avec une nouvelle appellation) au printemps 2014.

Fin des travaux à 12 h 05 – Reprise à 14 h 40

5. ORGANISATION DES SERVICES FEDERAUX

Louis Frédéric DOYEZ présente les différents changements intervenus au sein du personnel fédéral. Il insiste sur la capacité et la volonté d'adaptation aux projets et aux objectifs fixés par les élus.

- Département Communication/Marketing : départs de Marie-Christine UCCIANI et David ROUGER, changement de mission pour Charlotte DESPREAUX et modification de statut pour Adrien CHANDOU et Nicolas MENANTEAU.
- INFAN : arrivée de Catherine ARRIBE en tant que responsable administrative.
- Département des systèmes d'information : arrivée d'Eric BOUTE pour la gestion quotidienne *extranat*.
- Département équipements : départ d'Hélène MARGUERITTE, arrivée de Basile GAZEAUD.
- Département natation synchronisée : Changement de mission de Charlotte DESPREAUX, arrivée de Nathalie LAVOUX.
- Département natation : départ de Ségolène BECOT, mission additionnelle à Valérie LAGUMINA.

Le Secrétaire Général précise qu'un séminaire du personnel a été organisé à Orléans les jeudi 26 et vendredi 27 septembre derniers. Séminaire très convivial et studieux dont les conclusions seront présentées prochainement lors d'un bureau fédéral.

Le Président confirme l'intérêt de ce type de regroupement malgré son scepticisme de départ et regrette de n'avoir pu assister à l'ensemble des travaux.

6. RENOVATION DU SITE INTERNET

Le Directeur Général donne des précisions sur la rénovation du site fédéral, première étape de l'évolution de la communication souhaitée dans le cadre du plan de développement. On s'oriente vers la réalisation de deux sites :

- Un site grand public avec une nouvelle ligne éditorial en cours d'étude,
- Un site « interne » correspondant à l'actuel site relooké.

L'échéancier sera le suivant :

- Septembre 2013 à janvier 2014 : ébauche de structuration et d'ergonomie du nouveau site, questionnement des utilisateurs potentiels,
- Février à juin 2014 : développement,
- Juillet-août 2014 : phase de tests,
- Septembre 2014 : ouverture du site

7. TOUR DE TABLE DES REGIONS

Il est ensuite procédé à un tour de table de l'ensemble des régions afin de mettre en exergue les principaux éléments des plans de développements régionaux.

Les débats ont été longs mais très fructueux, chacun ayant pu présenter les points positifs et négatifs tant du fonctionnement et de la gouvernance institutionnelle du comité que des priorités sportives et de développement des différentes activités.

Cet état des lieux a permis de ressortir les principales difficultés rencontrées dans la gestion au quotidien des comités régionaux et sans doute de donner des idées à quelques-uns sur des points précis.

Les points négatifs évoqués par plusieurs Présidents, pouvant être considérés comme partagés :

- Relations souvent difficiles entre clubs, encore plus entre clubs d'une même ville, entraînant de nombreux conflits et n'apportant rien en matière de développement sportif,
- Difficultés à recruter des dirigeants, surtout au niveau départemental,
- Manque d'investissement des salariés « techniques » qui ne souhaitent pas se former et sont persuadés de détenir la vérité,
- Positionnement des cadres techniques manquant quelquefois de clarté,
- Difficultés à « vendre » la labellisation auprès de clubs qui n'y voient que peu d'intérêt,
- Taux de licenciement moyen de 70 à 75%, la licence n'étant pas suffisamment attractive,
- Déclinaison du CIAA au niveau régional pratiquement inexistante,
- Impossibilité d'organiser des formations BNSSA,
- Exode des meilleurs nageurs vers les structures géographiquement favorisées,
- Manque d'outils de communication permettant d'appuyer la présence fédérale,
- Difficultés de mise en place de nouvelles activités souvent réservées par les gestionnaires d'installation,
- Place de plus en plus importante donnée aux délégations de service public qui limitent les possibilités d'extension du mouvement associatif,

- Difficultés financières rencontrées par les associations en raison du manque de ressources lié à la prise de pouvoir des DSP,
- Difficultés grandissantes à obtenir les bassins pour l'organisation de manifestations,
- Financement des déplacements parfois délicat pour les comités ultra marins.

Beaucoup donc de difficultés, mais quelques points positifs tout de même avec :

- Une meilleure compréhension de l'intérêt que représente l'Ecole de Natation Française, et une acceptation par les clubs jusqu'à présent réticents,
- Des relations intéressantes avec les conseils régionaux,
- Un fonctionnement des ERFANs très disparate mais dans l'ensemble satisfaisant,
- Une déclinaison du plan de développement fédéral au niveau des régions,
- Une bonne osmose avec les comités départementaux.

En parallèle à ce tour de table, il apparaît que la communication autour des contrats d'avenir prônés par l'état doit être encore effectuée.

Le Président demande donc qu'une nouvelle campagne de sensibilisation soit effectuée afin que chaque structure de la FFN, comités régionaux et départementaux, clubs, soit en mesure de répondre en toute connaissance aux sollicitations de l'Etat dans ce domaine.

En conclusion de cette journée, le Secrétaire Général informe les Présidents régionaux qu'une réunion a été organisée ce vendredi 15 novembre 2013 afin de relancer la labellisation. Les notions de communication ont été abordées avec la proposition d'un « kit » qui serait envoyé aux clubs concernés, de même que les avantages liés à la labellisation à tous les niveaux (ristourne licence, minoration des droits d'engagements, portefeuille de formation.....).

Le compte rendu de cette réunion sera présenté au bureau directeur du samedi 7 décembre prochain pour validation.

De même, la réalisation d'un kit communication pour l'ensemble des structures de la Fédération Française de Natation est en cours (leaflet, affiches, banderoles, kakémonos, goodies....) pour la prochaine rentrée sportive 2013/2014.

Fin des travaux à 19 h 25

Reprise des travaux dimanche 17 novembre à 9 h 10

8. POSITIONNEMENT DES CADRES TECHNIQUES

Le Directeur Technique National revient sur le positionnement des cadres techniques dans les régions.

Le souhait de clarification des missions exprimé par le Président est partagé par le Directeur Technique qui réaffirme l'étroite collaboration qui doit exister entre les Présidents régionaux et leurs cadres techniques.

Lionel HORTER rappelle que chaque cadre régional aura au minimum 5% de missions nationales, la possibilité d'encadrer une structure du PES, et que les missions régionales seront définies, négociées, et validées entre le Président du comité, le cadre lui-même, le Directeur régional et le Directeur Technique National.

Le plan de développement sportif de l'olympiade étant maintenant écrit, les cadres techniques ont été invités à proposer une lettre de mission au DTN. Un retour va très prochainement être effectué auprès des Présidents régionaux pour, qu'ensemble, cette lettre soit validée et cosignée.

Le Président émet le vœu que ces lettres de missions soient rapidement validées, si possible avant la fin de l'année 2013.

9. PACTE COMMUN DE PROGRESSION – CONTRACTUALISATION, CONVENTIONNEMENT REGIONS/FFN

Le Directeur Général présente et commente le document rédigé par le groupe de travail qui s'est réuni le vendredi 8 novembre 2013, reprenant les attendus du plan de développement fédéral et les réflexions de la commission de développement territorial, de la Direction Technique Nationale et des salariés.

Ce power point insiste sur les aspects liés à un pacte liant la Fédération et les Comités régionaux pour les aider et les soutenir dans leur développement.

Jean Jacques BEURRIER, Vice-Président en charge de ce dossier, se félicite de l'avancement de ce dernier et des discussions enrichissantes qui ont permis la réalisation de ce document.

Un échéancier est également présenté :

- Saison 2013-2014 : audit auprès des comités régionaux pour définir les points sur lesquels la FFN pourrait intervenir.
- Saison 2014-2015 : écriture des conventions, validations et signatures, mise en place.
- Saison 2015-2016 : phase de réalisation, de suivi et d'évaluation.

Chacun ensuite s'exprime et il ressort un accord unanime pour poursuivre dans cette voie.

La commission de développement territorial va donc se réunir prochainement afin d'explicitier les axes de travail et lancer concrètement le processus de ces pactes de progression.

10. QUESTIONS DIVERSES

Le Secrétaire Général met en garde les comités départementaux qui ont établi un coût supplémentaire de la licence avec une part départementale. Les statuts ne permettent pas l'établissement d'un surcoût de la licence.

Hélène TACHET DES COMBES sollicite la gratuité des CD sur l'ENF pour les jeunes en formation BF. Le service développement sera sollicité sur ce point pour présenter une note au bureau directeur.

Myrtho MANDE confirme le souhait du comité régional de Guyane d'organiser l'Assemblée générale 2016. Une proposition chiffrée sera présentée à l'AG de Millau en avril prochain.

Daniel PLANCHE s'interroge sur le bien-fondé de la mise en place des Conseil Régionaux des Activités Aquatiques. Jean-Jacques BEURRIER et Jacky VAYEUR, qui ont créé dans leur région ces conseils, apportent quelques éléments de réponse (ENF, projets équipements, formations BNSSA...).

Anne-Michèle MELGRANI s'étonne qu'un club puisse n'avoir que trois licenciés. La commission juridique sera sollicitée pour éventuellement supprimer cette autorisation.

Le Président précise que la nuit de l'eau sera organisée le samedi 22 mars 2014.

11. CONCLUSION

Le Président Francis LUYCE remercie l'ensemble des participants à ces travaux pour la qualité de leurs interventions et félicite ceux qui ont préparé au mieux cette réunion.

Il confirme son souhait d'une communication améliorée entre le siège fédéral et les comités régionaux et affirme sa volonté de faciliter la visibilité de la politique fédérale.

Persuadé que l'INFAN a un rôle capital à tenir dans la formation de nos dirigeants, il entend que soit initialisée la mise en place d'(in)formations ayant pour thématique les équipements, domaine apparaissant le plus critique dans les difficultés rencontrée par tous. Pour sa part, il ne cesse d'avoir des interventions pour faciliter la réalisation d'équipements nouveaux avec des modes de gestion adaptés.

Il renouvelle également l'idée d'accueillir, pourquoi pas au siège fédéral, les Directeurs Régionaux Jeunesse et Sports, voire les Présidents des Conseils Régionaux, afin de pouvoir leur présenter la politique de la Fédération Française de Natation que très peu sans doute connaissent.

Il termine en présentant à l'ensemble des présents ses vœux de réussite et surtout de santé à l'approche de la nouvelle année, avec une pensée particulière pour Eric GASTALDELLO et Henri WACHTER qui vivent des instants difficiles.

Fin des travaux à 12 h 15

**Le Président,
Francis LUYCE**

**Le Secrétaire Général,
Michel SAUGET**

**Le Chargé de mission
Raymond TAPPERO**